



**AFSTA**  
**P.O. Box 2428 – 00202**  
**Nairobi, Kenya**  
**Tel: +254 20 2727853 / 60**  
**Fax: +254 20 2727861**

# Communiqué de Presse

Contact: Mr. Justin J. Rakotoarisaona  
Secrétaire Général de l'AFSTA  
Phone: +254 20 2727853/60

Pour immédiate publication  
16 mars 2009 à 09 heures

## **LES REPRESENTATNTS DES 35 PAYS ONT ASSISTE AU NEUVIEME CONGRES ANNUEL DE L'ASSOCIATION AFRICAINE DU COMMERCE DES SEMENCES**

**NAIROBI, KENYA, 16 MARS 2009** – Le Président de l'Association Nationale des Semences de l'Afrique du Sud (SANSOR), M. Paul Marais, a ouvert le neuvième congrès annuel de l'Association du Commerce des Semences (AFSTA) tenu du 2 au 6 mars 2009 au Cap, Afrique du Sud. M. Clem Sunter a donné une remarque d'ouverture intéressante sur « vision sur l'avenir » pour les délégués du congrès de l'AFSTA 2009.

Centré sur le thème principal du congrès de ce neuvième congrès annuel 2009 qui est « commerce des semences », les délégués ont eu l'opportunité d'élargir leur business et d'améliorer leur connaissance sur divers thèmes relatifs au commerce des semences. Considérant le rôle important et les avantages d'un meilleur commerce des semences pour délivrer les semences des bonnes variétés aux agriculteurs, il a été sélectionné ce thème sur le commerce des semences.

Le 9<sup>e</sup> congrès annuel a vu la participation de 230 délégués venant de 35 pays dont les représentants des organisations régionales et internationales tels que l'International Seed Federation (ISF), l'Association Internationale d'Essais de Semences (ISTA), l'Association Semencière de l'Asie Pacifique (APSA), l'Organisation Africaine pour la Propriété Intellectuelle (OAPI), l'Organisation Régionale Africaine de Propriété Intellectuelle (ARIPO), l'Union pour La Protection des Obtentions Végétales (UPOV), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

Les délégués ont été particulièrement intéressés par l'atelier de demi-journée sur la Protection des Obtentions Végétales animé par l'UPOV. Les présentations suivies par une session de question réponse ont permis aux délégués d'approfondir leur connaissance en la matière.

L'atelier sur la Protection des Obtentions Végétales a été suivi par un séminaire de demi-journée sur le traitement des semences au cours duquel les experts en traitement des semences ont fait des présentations sur des thèmes intéressants tels que « le matériel de traitement des semences, la sécurité des semences et report des semences traités, sécurité des opérateurs et stewardship et le marché mondial de la protection des semences » entre autres.

Les thèmes suivants étaient en débat au congrès :

- Forces et faiblesses du commerce des semences en Afrique vis-à-vis du commerce des semences du reste du monde ;
- Promotion du commerce des semences en Afrique ;
- Statistique clé sur le commerce des semences en Afrique ;
- Opportunités, contraintes et développement récent sur le commerce des semences en Afrique ;
- Santé des Semences : Défis pour l'industrie semencière des espèces maraîchères et l'ISHI-Veg ;
- L'industrie semencière africaine face à la crise alimentaire ;
- Stratégie pour la mise en œuvre des réglementations semencières harmonisées pour devenir une réalité pour la promotion du commerce des semences ;
- Analyse de la situation de la commercialisation et de l'utilisation des espèces Génétiquement Modifiées en Afrique vis-à-vis du reste du monde – Le cas de l'Afrique du Sud

L'Assemblée Générale a élu son nouveau Conseil d'Administration (cf. site [www.afsta.org](http://www.afsta.org)) et a confirmé que le 10<sup>e</sup> congrès annuel de l'AFSTA se tiendra à Bamako, Mali du 1<sup>er</sup> au 5 mars 2010.

L'AFSTA continuera ses formations techniques dans le domaine des semences pour ses membres et à diffuser les informations nécessaires sur les progrès dans l'harmonisation réglementaire en vue de promouvoir le commerce des semences.

L'AFSTA est une association à but non lucratif et apolitique dont la mission est le développement de l'industrie semencière et des associations nationales pour contribuer à un meilleur accès de tous les agriculteurs aux semences de qualité. Elle représente l'industrie semencière africaine et possède actuellement 80 membres dans 34 pays.

###

Note pour les éditeurs : Toutes les présentations du Congrès de l'AFSTA 2009 sont disponibles à la demande auprès du Secrétariat de l'AFSTA ([afsta@afsta.org](mailto:afsta@afsta.org)).